

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 1^{er} février 2016
FDS N° : RI-017
Version : 003

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Ce produit est un instrument d'écriture reconnu comme un article.

1.1 Classification de la substance ou du mélange

Nom du produit : V BALL GRIP 05
Code du produit : BLN-VBG5-B/R/L/G
BLS-VBG5-B/R/L/G
Nom du mélange : CX-B/R/L/G

1.2 Utilisation du mélange Encre pour instrument d'écriture

1.3 Identification de l'entreprise - adresse e-mail

Nom du producteur / fournisseur : PILOT CORPORATION OF EUROPE
Adresse : PAE de la Caille 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE (France)
Numéro de téléphone : +33 (0)4 50 08 33 00
Heures de travail (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 : 16h00 le vendredi-heures françaises)
Numéro de fax : +33 (0)4 50 46 43 59
E-mail : pilotfrance@piloteurope.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Association /Organisation : ORFILA /INRS <http://www.centres-antipoison.net>

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon

Dangers-risques physiques/chimiques : Sans objet.

Dangers pour l'environnement : Sans objet.

Effet de l'exposition : Sans objet.

Symptôme de l'exposition :

Inhalation : L'exposition intentionnelle aux vapeurs d'encre peut engendrer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion : Peut causer des troubles digestifs.

Contact avec la peau : Le contact de l'encre avec la peau peut provoquer une irritation, un gonflement ou des rougeurs.

Contact avec les yeux : Le contact de l'encre avec les yeux peut être légèrement irritant.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon

Pour encre sauf indication contraire.

| Composants | Numéro CAS | Numéro EINECS | % poids | Composant |
|-----------------|------------|---------------|---------|---------------------|
| Triéthanolamine | 102-71-6 | 203-049-8 | 1,0-1,5 | Toutes les couleurs |

4 PREMIERS SOINS

- Inhalation : Placer la victime à l'air libre. Consulter un médecin si nécessaire.
- Ingestion : Consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver la partie touchée à l'eau tiède courante avec un savon doux.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer délicatement les yeux touchés avec de l'eau claire pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Équipements de Soins médicaux : S'assurer de la disponibilité d'une douche oculaire et d'un service d'eau.
- Contamination locale
: En cas de contamination oculaire ou cutanée, traiter comme indiqué dans la section « Premiers soins ».
- Intoxication systémique
: Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyens d'extinction appropriés : Non classé comme inflammable.
En cas d'incendie, utiliser eau pulvérisée, mousse, poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone
- 5.2 Moyens d'extinction ne devant pas être utilisés pour des raisons de sécurité : Aucune
- 5.3 Dangers spécifiques résultant de l'exposition à la substance/au mélange en tant que tel, produits de : CO₂, CO, NO_x et SO_x sont produits après combustion.
- 5.4 Équipements de protection particuliers des : Non requis.
- 5.5 Informations complémentaires : Aucune

6 . MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- | | | |
|-----|---|--|
| 6.1 | Précautions personnelles | : Utiliser une ventilation appropriée. Utiliser une protection pour les yeux et la peau. |
| 6.2 | Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter la pénétration dans les égouts, les eaux de surface et souterraines et le sol, éventuel besoin d'avertir le voisinage |
| 6.3 | Méthodes de nettoyage | : Absorber la substance déversée avec une matière (tissu ou papier), puis placer dans des conteneurs pour déchets chimiques. |
| 6.4 | Informations complémentaires | : Aucune |

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | | |
|-------|---|---|
| 7.1 | Manipulation | : Éviter les manipulations brusques ou les chutes. |
| 7.1.1 | Mesures de protection : | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale. |
| 7.1.2 | Mesures prévenant la génération de poussière et aérosol : | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale. |
| 7.1.3 | Mesures de protection de l'environnement : | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale. |
| 7.1.4 | Exigences spécifiques ou règles d'utilisation : | : Aucune |
| 7.1.5 | Précautions contre le feu et l'explosion : | : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale. |
| 7.2 | Stockage | : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. |
| 7.3 | Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | : Ne pas utiliser à l'exception de l'encre pour instruments d'écriture. |

8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | | |
|-------|--|---|
| 8.1 | Valeurs limites d'exposition : Aucune donnée | |
| 8.1.1 | Contrôles de l'exposition professionnelle : | : Non disponible. |
| 8.1.2 | Valeurs limites biologiques : | : Non disponible. |
| 8.1.3 | Valeur(s) DNEL et PNEC si applicable : | : Aucune donnée |
| 8.2 | Contrôles de l'exposition | |
| 8.2.1 | Contrôles de l'exposition professionnelle : | |
| | a) Protection respiratoire | : Non requis. |
| | b) Protection des mains | : Porter des gants adaptés. |
| | c) Protection des yeux | : Porter des lunettes de protection |
| | d) Protection de la peau | : Porter des vêtements de protection adaptés. |
| 8.2.2 | Contrôles de l'exposition environnementale | |
| | : ACGIH TLV-TWA | Triéthanolamine 5 mg/m ³ |

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Pour encre sauf indication contraire.

- | | |
|-----|------------------------|
| 9.1 | Informations générales |
|-----|------------------------|

Apparence : Viscosité état liquide
[Couleur] Noir, Rouge, Bleu, Vert
Odeur : Légère odeur caractéristique

9.2 Informations importantes en matière de santé, sécurité et environnement

pH : 8-10
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Environ 100 degrés Celsius
Point d'éclair : Bout sans point d'éclair
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune
Propriétés explosives : Aucune
Propriétés oxydantes : Aucune
Pression de vapeur : Aucune donnée
Densité relative : 1,05-1,10 (à 20 degrés Celsius)
Solubilité : Sans objet.
Solubilité dans l'eau : Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.
Viscosité : 3-5 mPa·s (à 20 degrés Celsius)
Densité vapeur : Aucune donnée
Taux d'évaporation : Aucune donnée

9.3 Autres informations : Aucune

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Conditions à éviter : Cette matière est stable.
10.2 Matières à éviter : Cette matière est stable.
10.3 Produits de décomposition dangereux: : Aucune donnée

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pour encre sauf indication contraire.

11.1 Toxicocinétique, métabolisme et distribution : : Aucune donnée
11.2 Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)
: Toxicité aiguë Triéthanolamine DL₅₀ 4,92ml/kg (voir orale, rat)
11.3 Sensibilisation : : Aucune donnée
11.4 Toxicité - exposition répétée : : Aucune donnée
11.5 CMR (cancérogénicité, mutagénicité, et toxicité pour la reproduction) : : Aucune donnée

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Eco-toxicité : : Aucune donnée
12.2 Mobilité : : Aucune donnée

| | | |
|------|-------------------------------|-----------------|
| 12.3 | Persistance et dégradabilité | : Aucune donnée |
| 12.4 | Potentiel de bioaccumulation | : Aucune donnée |
| 12.5 | Résultats des évaluations PBT | : Aucune donnée |
| 12.6 | Autres effets néfastes | : Aucun |

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | | |
|------|---------------------------------|---------------|
| 14.1 | Numéro ONU | : Sans objet. |
| 14.2 | Catégorie | : Sans objet. |
| 14.3 | Nom d'expédition officiel | : Sans objet. |
| 14.4 | Groupe d'emballage | : Sans objet. |
| 14.5 | Polluant marin | : Sans objet. |
| 14.6 | Autres informations applicables | : Aucune |

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

16 AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans le présent document sont données de bonne foi ; aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée à cet égard.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Fin de la FDS